

ZFE : 10M€ d'aides versées, une qualité de l'air améliorée !

Jusqu'en 2019, le territoire de l'agglomération rouennaise avait l'une des plus fortes concentrations en oxydes d'azote (NOx) de France, avec Paris et Lyon. Cela représente plusieurs centaines de morts par an, et des milliers d'affections respiratoires. Dès 2020 la Métropole Rouen Normandie a pris l'enjeu à bras le corps, engageant une politique volontariste pour non seulement respecter la loi sur les ZFE, mais aussi donner des alternatives aux habitants : renforcement massif des transports en commun, instauration de la gratuité les samedis, lors des grands événements, les jours de pics de pollution, soutien sans précédent au covoiturage, au vélo, amélioration du transport à la demande, intégration tarifaire pour pouvoir prendre le train avec son abonnement Astuce sans coût supplémentaire... Le tout étayé d'un dispositif d'aide financière à la conversion des véhicules le plus ambitieux de France (avec Strasbourg). Aujourd'hui la barre des 10M€ d'aides versés vient d'être franchie ! Cela représente la conversion de près de 3400 véhicules, avec une aide moyenne de 3300€/voiture. Tous ces efforts ont porté leurs fruits : la qualité de l'air s'est significativement améliorée, avec une diminution d'environ 50% de la concentration moyenne en dioxyde d'azote entre 2019 et 2024.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Charlotte Goujon, Vice-présidente en charge de la transition écologique, santé, sécurité sanitaire et industrielle et Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement : « *La qualité de l'air est un enjeu de santé publique essentiel. Jusqu'en 2019, nous n'étions pas les meilleurs élèves en la matière... Notre mobilisation importante en faveur du développement des alternatives à la voiture individuelle (transports en commun, covoiturage et vélo) ainsi que la mise en place d'une ZFE adossée à un véritable dispositif d'aides ont payé ! La qualité de l'air s'améliore et la Métropole continue d'amplifier ses actions pour offrir à ses habitants et aux générations futures, un air plus respirable, une meilleure qualité de vie. Les 10 millions d'aides versées à ce jour pour soutenir la conversion de véhicules en témoignent ! C'est la social-écologie que nous portons. »*

Une ZFE-m est une zone dans laquelle la circulation des véhicules les plus émetteurs de polluants atmosphériques (particules et oxydes d'azote) est réglementée. Elle vise à améliorer la qualité de l'air sur le territoire, le bien-être et la santé des habitants. Cette mesure répond à des préoccupations de santé publique : la mauvaise qualité de l'air cause 2 600 décès prématurés chaque année en Normandie, soit plusieurs centaines dans la métropole rouennaise. Travailler à son amélioration sauve des vies au quotidien.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Depuis 2020, la Métropole Rouen Normandie a déployé tous ses leviers d'actions pour développer les alternatives au transport individuel et éviter que la ZFE-m, imposée par la loi, exclut les véhicules dotés d'une vignette Crit'Air 3, représentant 18% du parc automobile métropolitain (Crit'Air 5 et 4 : environ 10%, soit près d'un véhicule sur trois au total).

Les actions mises en place pour améliorer la qualité de l'air :

- Accompagnement financier parmi les plus élevés de France pour le renouvellement des véhicules Crit'Air 4 et 5.
- Massification des transports en commun : augmentation de l'offre de transports collectifs urbains de 10% en septembre 2022, nouvelles lignes de TEOR (bus à haut niveau de service), gratuité le samedi et les jours de pic de pollution, travail en cours sur l'amélioration du service de transport à la demande sur les territoires les moins denses.
- Développement massif de l'offre vélo, à la fois en location longue durée (électriques, pliants, cargo) ou en libre-service avec "Lovélo" (étendu à plusieurs communes de la métropole), densification du réseau de vraies pistes cyclables sécurisées à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie.
- Mise en place d'une politique de covoiturage volontariste (première intercommunalité de France pour le covoiturage) et création de nouveaux parkings relais permettant de réduire le recours à l'autosolisme.

L'ensemble de ces actions, corrélé au choix anticipé d'interdire la circulation des véhicules Crit'Air 4 et 5 et non classés a permis en 2022 de repasser sous les seuils de pollution réglementaires (37 mcg/m³ pour un seuil fixé à 40 mcg/m³). Cette amélioration s'est confirmée en 2023 : 34 mcg/m³ pour un seuil toujours fixé à 40 mcg/m³. Ainsi, sur 5 années glissantes, la Métropole a bien été en dessous des seuils 3 années (2020, 2022, 2023) comme l'imposait l'État de par la loi. Ces résultats encourageants ont permis de passer officiellement en territoire dit « de vigilance » et d'éviter une interdiction pure et simple de circulation des véhicules Crit'Air 3 au 1er janvier 2025, ce qui aurait été un durcissement socialement inacceptable du dispositif. En 2024, aucun dépassement réglementaire n'a été enregistré.

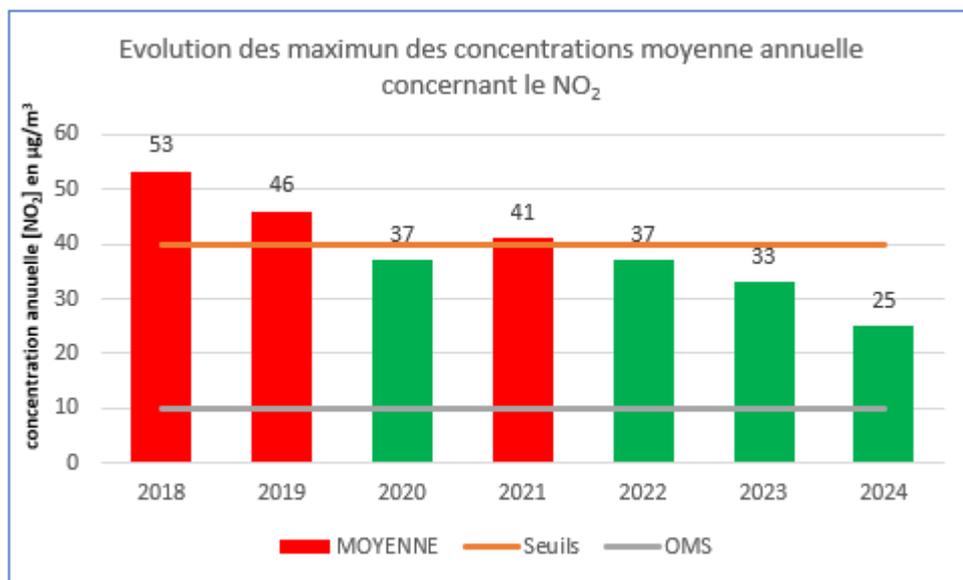
Grâce à cette amélioration, la Métropole Rouen Normandie a pu proposer plus de souplesse et mettre en place un Pass ZFE-m 24h/24j depuis le 1^{er} juillet 2024. Gratuit et accessible à tous (entreprise, association, administration, particuliers, de France ou d'un pays tiers), ce dispositif permet de circuler et de stationner dans le périmètre ZFE-m durant une journée calendaire (de minuit à minuit), pour un maximum de 24 journées par véhicule et par année civile. La demande d'un pass ZFE 24h/24j se réalise sur le site « Mes Démarches en Ligne » de la Métropole (<https://demarches.metropole-rouen-normandie.fr/>) et doit être effectuée au plus tard la veille du déplacement.

LA ZFE EN CHIFFRES

- 3377 véhicules renouvelés avec un montant moyen d'aide accordée de 3270€
 - Plus de 10M€ d'aides versées
 - 5143 demandes de Pass ZFE-m enregistrées



Tableaux des concentrations de dioxyde d'azote sur le territoire métropolitain



Par station (les moyennes indiquées sur fond rouge indiquent (valeur mensuelle) ou en gras rouge (moyenne annuelle) sont supérieures à la valeur limite annuelle réglementaire (40 µg/m³ en moyenne annuelle))

Station Sud III – Le Petit-Quevilly (station de proximité automobile)								
Date	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
janvier	44	58	41	43	44	35	37	30
février	65	56	33	38	33	48	22	32
mars	55	49	35	47	44	28	26	37
avril	49	51	32	50	45	37	25	
mai	62	54	40	31	40	40	25	
juin	60	40	40	44	35	43	28	
juillet	64	48	40	37	41	23	22	
août	44	42	39	37	40	27	20	
septembre	57	39	52	43	37	36	23	
octobre	57	35	30	36	28	27	27	
novembre	41	41	32	52	22	31	27	
décembre	41	40	31	35	33	28	23	
MOYENNE	53	46	37	41	37	33	25	

Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Date	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
janvier	40	52	39	38	41	31	33	29
février	47	47	34	33	33	38	27	30
mars	45	42	28	33	36	27	29	30
avril	41	42	20	28	31	27	25	
mai	37	42	23	24	31	23	22	
juin	35	36	28	29	31	26	24	
juillet	40	37	27	28	32	22	19	
août	36	34	30	25	31	23	18	
septembre	40	34	37	35	32	28	21	
octobre	43	34	28	33	28	29	26	
novembre	39	39	31	43	28	30	26	
décembre	44	39	32	39	33	29	25	
MOYENNE	41	40	30	32	32	28	25	

Date	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
janvier				26	28	21	22	22
février				22	19	24	14	18
mars				25	26	12	17	20
avril				24	20	16	15	
mai				14	17	13	14	
juin				18	17	15	14	
juillet				15	15	10	11	
août				14	16	13	10	
septembre			20	21	21	18	12	
octobre			18	22	18	17	14	
novembre			21	31	18	17	15	
décembre			22	23	23	16	13	
MOYENNE			-	21	20	16	14	

Données disponibles à compter de septembre 2020

Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Station Palais de Justice Rouen (Station urbaine)								
Date	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
janvier		34	28	27	28	23	24	26
février		38	23	23	23	25	19	23
mars		25	20	23	26	19	21	22
avril		21	14	16	15	15	13	
mai		15	10	12	13	10	11	
juin		14	11	11	12	11	11	
juillet		12	8	10	11	10	11	
août		15	11	9	10	10	11	
septembre		Plus	15	15	16	17	14	13
octobre		disponible	19	16	22	20	19	17
novembre		en Open	27	23	28	20	21	16
décembre		Data	27	23	26	26	19	9
MOYENNE		22	22	17	19	18	16	15

Procédures d'alerte lié à la qualité de l'air sur le territoire métropolitain*

Date	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
janvier			3		1			2
février	3	6		2		1		
mars		2	2		4			2
avril	4	3	3					
mai	3	2						
juin		1	1		2	3		
juillet	3	3			2			
août	1	1	2		3			
septembre							1	
octobre								
novembre			1					
décembre	2	1						
Total	16	19	12	2	12	4	1	4

* Constat, Information et recommandation, Alerte sur persistance, Alerte

Poussières

Ozone

Contact presse

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05